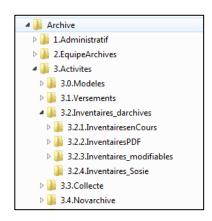


Règles de nommage des fichiers électroniques



L'objectif de ces règles est de vous aider à assurer une gestion pérenne et efficace de vos données et documents électroniques. L'utilisation de règles de nommage dès la création d'un document et la mise en place d'une arborescence *a priori* sont les deux éléments clés d'une gestion à long terme de vos documents et données électroniques.



Arborescence

L'arborescence est un plan de classement des fichiers. Elle permet de ranger les documents de manière structurée dans les espaces de stockage afin de les retrouver plus facilement. Elle permettra également à terme un archivage efficace.



Le nom d'un fichier doit être succinct : il ne doit pas dépasser 31 caractères sans compter l'extension.

Le nom d'un fichier doit être précis : il contient le sujet, le type de document, la date de création, la version.

Le nom d'un fichier ne doit pas contenir : d'espace, de ponctuation (sauf pour l'extension), de caractères accentués ou spéciaux (ùé+'@à°[] :</* »& !\$, etc).

	Description	Exemple
Sujet	Obligatoire	
	Sujet ou contexte de création du document.	Formation
	Eviter les dénominations vagues (divers, autres,).	Projet
	Eviter les informations redondantes (si le fichier est	Contrat1825
	en .xls ou .ods, inutile d'indiquer « tableur » ou	Untel
	« tableau »).	
Type de document	Facultatif	CR (compte rendu)
	Nature du document	RA (rapport d'activité)
	Utiliser des abréviations compréhensibles.	OJ (ordre du jour)
Date de création	Obligatoire	20141217
	Date de création du document	
	Utiliser le format américain : AAAAMMJJ (il permet	
	de classer les documents pas ordre chronologique)	
Version du document	Obligatoire	V01, V02, V03, VF,
	Permet de distinguer les versions de document.	VD
	Utiliser « V » puis le numéro de la version ou son	
	statut : V01, V02, VF (finale), VD (définitive).	
Séparateurs	Il est interdit d'utiliser des espaces.	ConseilLabo_CR_2014
	Préférer l'underscore « _ » pour la séparation des	1217_VD
	termes.	
	Les majuscules sont à utiliser avec parcimonie,	
	elles permettent de séparer les mots.	
Extension	Obligatoire	.txt, .doc, .xls,
	L'extension est ajoutée automatiquement pas le	
	système et n'apparait peut être pas sur vos écrans.	

Exemple:

Gardrine_Essai1_PV_20141217_V01.xls

20141214_ReunionDir_CR_VD.doc



Document rédigé par le service des Archives de l'Inserm.

Sources principales : Nommer les dossiers et fichiers numériques, fiche pratique n°2 du groupe de travail AMAE de l'AAF 2011 ; Vade-mecum de l'archivage des documents électroniques, Archives Nationales 2012 ; Modèle d'archivage des enquêtes épidémiologiques, InVS 2012.